

0340030Y
ACADEMIE DE MONTPELLIER
LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE
49 RUE ROMAIN ROLLAND
34402 LUNEL CEDEX
Tel : 0467835100

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Budget initial

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 19
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 24

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/11/2019

Réuni le : 28/11/2019

Sous la présidence de : Vincent Lepoint

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-11 à L.421-13, R.421-20, R.421-57, R.421-58, R.421-59
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le code des collectivités territoriales
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le budget initial de l'exercice 2020

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 5

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	24
Pour :	24
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Le président du conseil d'administration

Nom : Lepoint

Prénom : Vincent

Signé le: 02/12/2019 08:42:47

BIEN_20192020_19_0340030Y_191213164130

0340094T

ACADEMIE DE MONTPELLIER

RECTORAT ACADEMIE DE MONTPELLIER

31 RUE DE L'UNIVERSITE

34064 MONTPELLIER CEDEX 2

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Budget initial

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE-0340030Y

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement de l'acte : 19

Année scolaire : 2019-2020

Pour le recteur, et par délégation

Décision : Validation avec observations

Commentaire :

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Observation n°1 : REPORTS RECETTES C/7411 : l'utilisation des codes d'activités prédéfinis liés aux subventions d'État (13xxxx, 16xxxx ou 19xxxx) est obligatoire et nécessaire pour effectuer le report d'information concernant votre utilisation des crédits octroyés par l'État (E.N) pour des actions spécifiques. Or, le report de ces crédits d'État n'est pas complet entre les recettes et les dépenses pour le service AP : la somme de 3655 € du C/7411 en recette est reprise de façon incorrecte sur des codes d'activité en 0xxxxx en dépense. Merci d'effectuer les corrections qui s'imposent dès le début du nouvel exercice par une décision de l'ordonnateur.

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Escano

Prénom : Nathalie

Signé le: 13/12/2019 16:41:30

BICT_20192020_19_0340030Y_191209141600

034004XN

ACADEMIE DE MONTPELLIER
CONSEIL REGIONAL DU LANGUEDOC ROUSSILLON
201 AVENUE POMPIGNANE
34064 MONTPELLIER CEDEX 2

BORDEREAU D'INSTRUCTION

Objet de l'acte : Budget initial

Etablissement émetteur de l'acte : LYCEE POLYVALENT LOUIS FEUILLADE-0340030Y

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement de l'acte : 19

Année scolaire : 2019-2020

Par délégation du Président du Conseil régional

Décision : Validation avec observations

Commentaire : Nous notons une sous-évaluation de la viabilisation entre le réalisé 2018 et le BP 2020. Nous notons l'absence de forfait de demi-pension/ a régulariser à la 1ere DBM de 2020

Pièce(s) jointe(s) : Non

Observations :

Observation n°1 : Nous notons une sous-évaluation de la viabilisation entre le réalisé 2018 et le BP 2020. Nous notons l'absence de forfait de demi-pension/ a régulariser à la 1ere DBM de 2020

Dém'Act

Dématérialisation des actes des EPLE

Nom : Martinez
Prénom : Simon
Signé le: 09/12/2019 14:16:00

Académie :
MONTPELLIER
Exercice : 2020

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

REGION :
OCCITANIE

Etablissement : 0340030Y
LYCEE LOUIS FEUILLADE
BP 210
49, rue Romain Rolland
34402 LUNEL CEDEX
Téléphone : 04 67 83 51 00

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

Présenté par

Vincent LEPOINT, chef d'établissement

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PRÉVISIONS DE RECETTES	DIFFÉRENCE RECETTES-DÉPENSES
Activité pédagogique	200 754.00	200 754.00	0.00
Vie de l'élève	18 800.00	18 800.00	0.00
Administration et logistique	277 060.21	265 198.00	-11 862.21
Total services généraux (1)	496 614.21	484 752.00	-11 862.21
Restauration et hébergement	311 610.92	311 610.92	0.00
Bourses nationales	360 000.00	360 000.00	0.00
Total services spéciaux (2)	671 610.92	671 610.92	0.00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	1 168 225.13	1 156 362.92	-11 862.21

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES						
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES			RECETTES		
	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle	Proposition du chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux autorités de contrôle
Activité pédagogique	200 754.00	200 754.00		200 754.00	200 754.00	
Vie de l'élève	18 800.00	18 800.00		18 800.00	18 800.00	
Administration et logistique	277 060.21	277 060.21		265 198.00	265 198.00	
Total services généraux (1)	496 614.21	496 614.21		484 752.00	484 752.00	
Restauration et hébergement	311 610.92	311 610.92		311 610.92	311 610.92	
Bourses nationales	360 000.00	360 000.00		360 000.00	360 000.00	
Total services spéciaux (2)	671 610.92	671 610.92		671 610.92	671 610.92	

ORDONNATEUR : Vincent LEPOINT
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Olivier RIVIERE

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

REALISATION DE L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

Rappel de la section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 168 225.13	1 156 362.92
	Résultat prévisionnel	-11 862.21

Tableau prévisionnel de financement		
	Emplois	Ressources
Opérations d'investissement	0.00	0.00
IAF	6 000.00	0.00
Prélèvements sur fonds de roulement	0.00	6 000.00
Total	6 000.00	6 000.00

Montant du fonds de roulement		
Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé
181 525.06	41 562.84	6 000.00
		FDR estimé
		133 962.22

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

PREVISIONS BUDGETAIRES									
Etat des origines de financement									
	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes			Vote du Conseil d'Administration		
	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'année N-1	Vote du Conseil d'Administration	Rappel des recettes admises au budget initial de l'année N-1	Etat	Région, Dépt, Gpx communes et Autres Coll	Ressources propres	Autres	Total	
SECTION DE FONCTIONNEMENT									
Activité pédagogique	186 060.00	200 754.00	178 560.00	200 754.00	12 655.00	70 000.00	76 605.00	41 494.00	
Vie de l'élève	21 049.80	18 800.00	21 049.80	18 800.00	11 000.00	500.00	0.00	7 300.00	
Administration et logistique	268 583.43	277 060.21	252 721.58	265 198.00	0.00	231 711.00	33 487.00	0.00	
Total services généraux (1)	475 693.23	486 614.21	452 331.38	484 752.00	23 655.00	302 211.00	110 092.00	48 794.00	
Restauration et hébergement	300 438.02	311 610.92	300 438.02	311 610.92	0.00	0.00	311 610.92	0.00	
Bourses nationales	325 000.00	360 000.00	325 000.00	360 000.00	360 000.00	0.00	0.00	0.00	
Total services spéciaux (2)	625 438.02	671 610.92	625 438.02	671 610.92	360 000.00	0.00	311 610.92	0.00	
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT (1) + (2)	1 101 131.25	1 168 225.13	1 077 769.40	1 156 362.92	383 655.00	302 211.00	421 702.92	48 794.00	
TOTAL GENERAL	1 101 131.25	1 168 225.13	1 077 769.40	1 156 362.92	383 655.00	302 211.00	421 702.92	48 794.00	

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - AP : Activité pédagogique

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes			
Domaine	Activité	Libellé	Imputation	Vote du Conseil d'Administration	Vote du Conseil d'Administration	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent
COMPRE		Accomp compréhension de l'autre-du monde		21 840,00	Autres ressources	17 000,00	17 000,00
	0CUL12ESP	Espagne - section Euro					
	0CUL12LON	Séjour linguistique Londres - Euro		21 840,00	01ERT 7481	13 000,00	13 000,00
DMCUL		Connaissance des diversités culturelles		32 355,00	Collectivités	4 000,00	4 000,00
	0CUL11ITA	ITALIE LANGUE					
	0CUL11LON	Séjour linguistique Londres-SEP		19 800,00	0REG DAF 7442	69 500,00	70 000,00
	0CUL14ART	Artiste en résidence		9 855,00	Subv. Communes gpt. collectiv.	67 500,00	68 000,00
EUR		Artiste en résidence		2 900,00	Etat	2 000,00	2 000,00
		EUROPE					
	0ERASFRS	Pôle frais de séjour		24 494,00	0PAREXCEL 7411	9 000,00	12 655,00
	0ERASORG	Pôle organisation		15 922,00	13ADP 7411	2 600,00	2 600,00
	0ERASYS	Pôle voyage		4 163,00	13REP 7411	2 400,00	2 400,00
FONDAM		Les fondamentaux		4 409,00	13STA 7411	4 000,00	4 000,00
		Documentation et informations		60 755,00	EUROPE		
	0CCI	Education physique et sportive		11 000,00	0ERASCON 7446	24 494,00	24 494,00
	0EPS	EPS transport piscine		4 900,00	Usagers	83 060,00	76 605,00
	0EFS	Pôle lettres, arts, sciences humaines		6 500,00	Contribution participants	6 020,00	6 020,00
	0LASH	Galerie Musidora		7 100,00	Contribution participants	6 600,00	6 900,00
	0MUSIDORA	PARCOURS D'EXCELLENCE		800,00	Contribution participants	18 720,00	18 000,00
	0PAREXCEL	Pôle scientifique		3 655,00	Contribution participants	9 125,00	9 125,00
	0SCIE	Pôle tertiaire		9 700,00	Contribution participants	16 320,00	
	0TERT	Tertiaire sorties pédagogiques		12 000,00	Contribution participants	19 200,00	20 160,00
	0TERTSP	Stages en entreprises		1 000,00	Contribution participants	15 600,00	15 800,00
	0TERTSTAG	Autres dépenses pédagogiques		4 000,00	Contribution participants	600,00	600,00
	13ADP			2 600,00	Contribution participants		

ORDONNATEUR : Vincent LEPOINT
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Olivier RIVIERE

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - VE : Vie de l'élève

Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes				Vote du Conseil d'Administration	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration
Domaine	Activité	Libellé	Imputation	Domaine	Activité	Compte			
BIEN	0ERASDEFR	Bien dans sa tête, son corps, son lycée		COLLEC			Collectivités	500.00	500.00
	16ESC	Erasmus Defresburg			0AIRE	7443	Subventions Département	500.00	500.00
		Education à la santé et à la citoyenneté		ETAT			Etat	12 024.10	11 000.00
COLLEC		Collectivités			16ESC	7411	Subventions minis.éduc.nat.	500.00	500.00
	0AIRE	AIDE AUX REPAS DEPARTEMENT			16FS-FOUR	7411	Subventions minis.éduc.nat.	1 500.00	1 500.00
ETAT		Etat			16FSC	7411	Subventions minis.éduc.nat.	8 500.00	8 500.00
	16FVL	Fonds de vie lycéenne			16FVL	7411	Subventions minis.éduc.nat.	1 524.10	1 524.10
FSL	16FS-FOUR	Fonds social lycéen		EUR			EUROPE	8 525.70	7 300.00
		aide achat fournitures scolaires			0ERASDEFR	7446	Subv. Union européenne	8 525.70	7 300.00
	16FSC	Fonds social des cantines							
		Total du service					Total du service	21 049.80	18 900.00
							Recettes votées par le C.A.		18 900.00

ORDONNATEUR : Vincent LEPOINT
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Olivier RIVIERE

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE GENERAL - ALO : Administration et logistique

Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes				Vote du Conseil d'Administration
Domaine	Activité	Imputation	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Imputation	Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent	
		Libellé			Compte	Libellé	
ADMIN		Charges administratives	26 200,00	26 400,00	AUTRES	Autres ressources	23 581,16
	0BANC	Services bancaires	800,00	1 000,00	7088	Autres produits activ. annexes	60,00
	0BLURO	Matériel et fournitures de bureau	11 000,00	11 000,00	7087	Part. Autres org. Frais génés.	2 500,00
	0DOCU	Documentation, abonnements..	2 000,00	2 000,00	000CM/PCHA 7083	Locations diverses	2 760,00
	0Infir	Infirmerie	900,00	900,00	000CM/PREC 7083	Locations diverses	10 848,00
	0REPR	Reprographie : location, maintien, papier	6 000,00	6 000,00	0GRETRMONT 7087	Part. Autres org. Frais génés.	1 000,00
	0TCEM	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	5 500,00	5 500,00	0SRH-SG 7588	Contrib. Entre services étab.	6 413,16
COMMUN		Communication	29 250,00	28 750,00	COLLEC	Collectivités	217 939,00
	0AFFR	Affranchissement	13 000,00	11 000,00	0REG DAF 7442	Subventions Région	217 939,00
	0CEPLADM	Frais de déplac. missions pers. admn.	250,00	250,00	OP-SPE	Opérations spécifiques	11 201,42
	0PRCM	Promotion : annonces, insertions...	200,00	200,00	0NEUT 777	Quotes pl. sub. inv. cpte. resultat	11 201,42
	0RECE	Réception	5 800,00	5 800,00			
	0SMS	SMS	3 500,00	4 500,00			
	0TELE	Téléphonie	6 500,00	7 000,00			
ENTRET		Entretien, maintenance	27 000,00	26 548,70			
	0ENTR	Produits, matériels, vêtements trav.	12 500,00	12 500,00			
	0REPA	Réparations : fournitures, prestataires	14 500,00	14 048,70			
OP-SPE		Opérations spécifiques	16 833,49	19 161,51			
	0AMOR	Amortissement	16 833,49	19 161,51			
SECURI		Sécurité	37 300,00	42 200,00			
	0ASSU	Assurances	2 800,00	2 800,00			
	0CMCB	Contrats de maintenance obligatoires	28 000,00	32 500,00			
	0COVER	Contrats de vérification obligatoires	6 500,00	6 900,00			

ORDONNATEUR : Vincent LEPOINT
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Olivier RIVIERE

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE
SERVICE GENERAL - ALO : Administration et logistique

Ouvertures de crédits		Prévisions de recettes				Vote du Conseil d'Administration
Imputation		Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Imputation			
Domaine	Activité	Libellé	Domaine	Activité	Compte	Libellé
MAIBL	Mobilisation					
	Eau de ville	132 000,00				
	Electricité - réseau de distribution	11 000,00				
	132 000,00					
	65 000,00					
	56 000,00					
	268 583,43					
Total du service						Total du service
						252 721,58
						265 198,00
						265 198,00
						Recettes votées par le C.A
						265 198,00

ORDONNATEUR : Vincent LEPOINT
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Olivier RIVIERE

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE

SERVICE SPECIAL - SBN : Bourses nationales

Ouvertures de crédits				Prévisions de recettes				
Imputation				Imputation				
Domaine	Activité	Libellé	Rappel des crédits ouverts au budget initial de l'exercice précédent	Vote du Conseil d'Administration	Domaine	Activité	Libellé	
BOURSE		Bourses nationales d'étude	325 000,00	360 000,00	ETAT			
	08N FSCO	Bourses affectées aux frais scolaires	50 000,00	35 000,00		08N	7417	
	08N PAYE	Bourses payées aux familles	275 000,00	325 000,00				
Total du service			325 000,00	360 000,00	Total du service			325 000,00
			Crédits votés par le C.A.		Recettes votées par le C.A.			360 000,00
								360 000,00

Rappel des recettes admises au budget initial de l'exercice précédent

Vote du Conseil d'Administration

Vote du Conseil d'Administration

ORDONNATEUR : Vincent LEPOINT
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Olivier RIVIERE

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Tableau 1	Constantes de l'établissement pour le fonctionnement de la restauration et de l'internat				Charges de fonctionnement / Reversements - Assiette de calcul			
	RECETTES	Domaine	Activité	Compte	Nb.Jo.	F.R.S.R.H	F.C.S.H	CHARG FCT COMM
Elèves	USAGER	0ELOC	7062	0	22.50%	1.50%	18.00%	
Demi-pensionnaires ticket	USAGER	0ELOC	7062	0	22.50%	1.50%	18.00%	
Elèves extérieurs occas.	USAGER	0FORF	7062	0	22.50%	1.50%	55.44%	
Elèves internes	USAGER	0FORF	7062	0	22.50%	1.50%	55.44%	
Convivies	USAGER	0COMP	7062	0	22.50%	1.50%	18.00%	
Commensaux cat A	USAGER	0COMP	7062	0	22.50%	1.50%	18.00%	
Commensaux cat B	USAGER	0COMP	7062	0	22.50%	1.50%	18.00%	
Commensaux cat C	USAGER	0COMP	7062	0	22.50%	1.50%	18.00%	
Commensaux extér	USAGER	0NITT	7062	0	22.50%	1.50%	18.00%	

AUTRES RECETTES	Imputation budgétaire		
Affectées au CN	Domaine	Activité	Compte
Demi-pension, Collège	AUTRES	0HCLG	7062
Non affectées au CN	Domaine	Activité	Compte
Badges cantine	AUTRES	0BADG	7088
reception	AUTRES	0RECE	7088

Académie :
MONTPELLIER
Exercice : 2020

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Pièce : B4.1.1
Pour les A.C.
Page n° 15
REGION :
OCCITANIE

Etablissement : 0340030Y
LYCEE LOUIS FEUILLADE
BP 210
49, rue Romain Rolland
34402 LUNEL CEDEX

ORDONNATEUR : Vincent LEPOINT
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Olivier RIVIERE

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

DEPENSES	Imputation budgétaire	
	Domaine	Activité
F.R.S.R.H.	REVERS	0FRSR
F.C.S.H.	REVERS	0FCSH
REVER. INTERNES	LOGIST	0INT HUGO
CHARG FCT CLG	LOGIST	0MAIN
CHARG FCT CLG	LOGIST	0MATE
CHARG FCT CLG	LOGIST	0TOEM
CHARG FCT COMM	LOGIST	0TOEM
CHARG FCT COMM	LOGIST	0CMNO
CHARG FCT COMM	REVERS	0CINT
CHARG FCT COMM	LOGIST	0ENTR
CHARG FCT COMM	LOGIST	0GCOM
CHARG FCT COMM	LOGIST	0MAIN
Badges accès restauration	LOGIST	0BADG
Charges de fonct réceptio	LOGIST	0MATE
Achat de denrées réceptio	PRODUJ	0DENR

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Tableau 2		Calcul détaillé des recettes et des dépenses						
RECETTES		Montant des charges de fonctionnement et des reversements						
Elèves	Nbre	Tarif	Total	Nb rep	F.R.S.R.H	F.C.S.H	CHARG FCT COMMI	
Demi-pensionnaires ticket	53400	4.10	218 940.00	53400	49 261.50	3 284.10	39 409.20	
Elèves extérieurs occas.	360	4.10	1 476.00	360	332.10	22.14	265.68	
Elèves internes	6	1 341.00	8 046.00	6	1 810.35	120.69	4 460.70	
Total			228 462.00	53766	51 403.95	3 426.93	44 135.58	
Convives	Nbre	Tarif	Total	Nb rep	F.R.S.R.H	F.C.S.H	CHARG FCT COMMI	
Commensaux cat A	3150	5.63	17 734.50	3150			3 192.21	
Commensaux cat B	320	4.38	1 401.60	320			252.29	
Commensaux cat C	1400	2.80	3 920.00	1400			705.60	
Commensaux extér	200	9.00	1 800.00	200			324.00	
Total			24 856.10	5070			4 474.10	
Total général			253 318.10	58836	51 403.95	3 426.93	48 609.68	

	Montant
Autres recettes affectées au CN	
Demi-pension. Collège	53 208.82
Total général	53 208.82
Autres recettes non affectées au CN	
Badges cantine	84.00
reception	5 000.00
Total général	5 084.00

Total général des prévisions de recettes 311 610.92

Académie :
MONTPELLIER
Exercice : 2020

MINISTERE : EDUCATION NATIONALE

Etablissement : 0340030Y
LYCEE LOUIS FEUILLADE
BP 210
49, rue Romain Rolland
34402 LUNEL CEDEX

Pièce : B4.1.1
Pour les A.C.
Page n° 17
REGION :
OCCITANIE

ORDONNATEUR : Vincent LEPOINT
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Olivier RIVIERE

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

DEPENSES	Montant
F.R.S.R.H.	51 403.95
F.C.S.H.	3 426.93
CHARG FCT COMM	48 609.68
REVER. INTERNES	4 097.02
CHARG FCT CLG	11 617.02
Achat de denrées réception	4 100.00
Badges accès restauration	84.00
Charges de fonct réception	900.00
Total général	124 238.60

Dépenses hors crédit nourriture	124 238.60
Dépenses crédit nourriture	187 372.32
Coût unitaire moyen restauration/hébergement	5.30

CALCUL DETAILLE DU SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT

Tableau 3		Budget du Service Restauration Hébergement				
Domaines	Ouvertures de crédits			Prévisions de recettes		
	Activités	Montant	Domaines	Activités	Compte	Montant
Logistique	Badges accès restauration	84.00	Autres ressources	Badges accès restauration	7088	84.00
Logistique	Contrats de maintenance non oblig.	15 200.00	Autres ressources	Hébergement collège F. Mistral	7062	53 208.82
Logistique	Groupement commandes denrées	1 800.00	Autres ressources	Réception	7088	5 000.00
Logistique	Maintenance	13 000.00	Usagers	Commensaux / comptes	7062	23 056.10
Logistique	Matériels	4 400.00	Usagers	Commensaux extérieurs	7062	1 800.00
Logistique	Produits, matériels, vêtements trav.	13 000.00	Usagers	Elèves - tickets / comptes	7062	218 940.00
Logistique	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	6 111.00	Usagers	Elèves - tickets / occasionnel	7062	1 476.00
Logistique	Versement héberg. internes lyc. V. Hugo	4 097.02	Usagers	Forfait élèves - frais scolaires	7062	8 046.00
Produits	Achats de denrées	4 100.00				
Reversements	Contribution entre services de l'étab.	7 615.70				
Reversements	Fonds Commun des Services d'Hébergement	3 426.93				
Reversements	Fonds Région. Services Restaur. Héberg	51 403.95				
Crédit nourriture		187 372.32				
	Total général	311 610.92			Total général	311 610.92

ORDONNATEUR : Vincent LEPOINT
COMPTABLE ASSIGNATAIRE : Olivier RIVIERE

BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE
ETAT DES EMPLOIS

Employeur	Fonctions	Catégorie	Effectifs ETP	Masse financière	Observations
EPLÉ	Fonctions Educatives	Assistant d'éducation	6.50	176 299.50	MASSE SALARIALE 2018 EXTRACTION AU 17 04 2019
		Total	6.50	176 299.50	
ETAT	Fonctions Enseignement / Formations	Adjoint techn. rech. formation	3.00	8 522 735.20	
		Professeur	117.10		
	Fonctions Education, Santé, Social	Assistant service social	0.50	334 621.99	
		Conseiller ppal d'éducation	3.00		
		Infirmier	1.00		
		Service civique	2.00		
Fonctions Encadrement, Administration et Finances	Adjoint administratif E.N.	4.00	929 893.08		
	Attaché d'administration	2.00			
	Personnel de direction	4.00			
	Secrétaire administratif E.N.	2.00			
	Total	138.60			
CT-MET-EPCI	Fonctions Entretien & Maintenance	ATTEE encadrement	1.00	0.00	Données non disponibles
		ATTEE sans spécialité	19.60		
		ATTEE spécialisé	3.90		
	Fonctions Restauration & Hébergement	ATTEE encadrement	1.00	0.00	
		ATTEE spécialisé	2.80		
		Total	28.30		
Total			173.40	9 963 549.77	

Rapport du budget initial 2020

Le projet de budget 2020 est soumis aux membres du conseil d'administration le 28/11/2019.

Le budget 2020 s'inscrit dans un cadre financier contraint avec une dotation de fonctionnement qui augmente de 5% après deux années de baisse de - 5,00% en 2019 et - 4,95% en 2018.

MILLESIME	DOTATION ANNUELLE DE FONCTIONNEMENT	VARIATION ANNUELLE	VARIATION ANNUELLE EN VALEUR
2020	299 711,00 €	+5,00%	+ 14 272,00 €
2019	285 439,00 €	-5,00%	-15 013,00 €
2018	300 452,00 €	-4,95%	-15 634,00 €
2017	316 086,00 €	2,94%	9 036,00 €
2016	307 050,00 €	0,00%	0,00 €
2015	307 050,00 €	-5,99%	-19 555,00 €

Certes, l'établissement connaît une baisse de son effectifs élèves

Millésime	Effectif élèves	%
2019	1358	-1,02%
2018	1372	-2,14%
2017	1402	-1,82%
2016	1428	7,85%
2015	1324	

Mais dans le même temps et après une longue période de restructuration des locaux, l'établissement doit dorénavant assurer la viabilisation, l'entretien et la maintenance de l'intégralité des locaux en année pleine.

L'enjeu du budget est avant tout de venir en appui de la prestation pédagogique et à ce titre, les crédits dédiés à l'activité pédagogique et financés sur la dotation de fonctionnement versée par la Région en 2020 sont maintenus à un niveau équivalent à ceux ouverts en 2019.

L'enjeu du budget primitif 2020 est aussi de répondre au projet d'établissement et d'assurer les conditions d'accueil les meilleures. Or, le contexte financier nécessite, pour soutenir cette ambition, de mieux maîtriser et financer les dépenses incompressibles de fonctionnement et d'amortissements dès le budget initial.

Afin de répondre aux exigences de maintenance et de sécurité de fonctionnement des installations, un prélèvement de 6 000,00 € est opéré sur le fonds de roulement.

A ce stade, seule la dotation globale pour 2020 a été portée à notre connaissance.

L'effort demandé aux établissements sur les dépenses de fonctionnement doit, selon la Région, être mis en regard de sa politique d'investissement, de l'allocation directe d'ordinateurs au profit des élèves, de la gratuité des ouvrages et enfin de la prise en charge des équipements.

En revanche, concernant les autres sources de financements, nous nous sommes fondés sur les notifications relatives aux précédents exercices pour construire ce projet de budget, sauf pour ce qui concerne la dotation d'utilisation des plateaux sportifs.

S'agissant du cas particulier du service restauration-hébergement, les prévisions s'appuient sur la fréquentation constatée en 2016, 2017, 2018 à ce jour avec la prise en compte d'une journée supplémentaire de distribution, le mercredi.

Le budget proposé ici ne prend pas en compte les dépenses d'équipement pédagogique, les dépenses d'équipement destinées au service de la logistique, qui relèvent de la collectivité de rattachement (Plateforme CARL).

Les prévisions de recettes s'élèvent à 1.156.362,92 € contre 1.077.769,40 € en 2019 (7,3 %).

A ce jour, seule la notification prévisionnelle relative à la dotation globale de fonctionnement 2020 est connue. En revanche, pour les autres ressources affectées nous avons été amenés à bâtir le budget sur la base des reliquats 2019.

Pour 2020, les tarifs de restauration et d'hébergement n'ont pas subi de hausse, les estimations de la fréquentation sont établies en fonction des constatations sur les exercices antérieurs.

En fonctionnement 1.156.362,92 €.

1. La dotation de fonctionnement de la collectivité de rattachement s'élève à 299.711 € contre 285.439 € en 2019, 300.452 € en 2018, 316.086 € en 2017, 307.050 € en 2016 et 307.050 € en 2015

- La dotation affectée à l'activité pédagogique est de 68.000 € contre 67.500 € en 2019, 2018 (0,74%), 71.000 € (- 4,93%) en 2017, 69.030 € en 2016, 63.508 € en 2015 et 73.605 € en 2014. La Région estime que tout ce qui relève du domaine de l'élève, en tant que sujet d'administration, ne relève pas de sa compétence.
 - La dotation affectée à l'administration et la logistique est de 231.711 € contre 217.939 € en 2019(+6,32%), 232.952 € en 2018 (-6,44%), 245.086 € en 2017, 238.020 € en 2016, 243.542 € en 2015 et 246.000 € en 2014. La grille d'allocation et les pondérations (viabilisation sur 3 ans, surfaces, contrat de maintenance et de vérifications obligatoires) ont été ajustées en s'appuyant sur ce qui relève des contrats obligatoires.
2. Les dotations de l'Etat, dans l'attente de leurs notifications, sont évaluées à 383.655 € contre 346.024,10 € en 2019, 348.000 € en 2018 (-0,57%), 293.000 € en 2017 (+ 18,77%), 279.800 € en 2016 et 268.800 € en 2015.
- L'activité pédagogique mobilise 12.655 € contre 9.000 € en 2019, 2018, 2017, 6.300 € en 2016 (+ 42,86%) et 5.300 € en 2015 (+18,86%)

- Le montant ouvert pour la vie de l'élève est 11.000,00 € (au principal, des reliquats concernant les Fonds Sociaux) contre 12.024.10 € en 2019, 14.000 € en 2018 et 2017, 3.500 € en 2016 (+ 243.54%).

- Le budget consacré au titre des bourses scolaires est de 360.000 € contre 325.000 € en 2019, 2018, 270.000 € en 2017, 2016, 260.000 € en 2015 et 300.000 € en 2014.

3. La participation des familles aux voyages scolaires s'élève à 76.605 € contre 82.460 €, 105.124 € en 2018 (-21.56%), 73.170 € en 2017, 85.073 € en 2016, 77.704 € en 2015, 86.900 € en 2014 sur une programmation de 6 voyages. La participation par élève sera en moyenne pour :

- Les familles de **354,65 €** contre 340.74 € en 2019, 316,63 € en 2018, 278,21 € en 2017, 300,61 € en 2016, 285,67 € en 2015 et 272,41 € en 2014 ;
- **L'établissement de 27,72 €** contre 29,30 € en 2019, 23,42 € en 2017, 26,57 € en 2016, 24,57 € en 2015 et 25,64 € en 2014.

La contribution de l'établissement à ces projets est de 5.880 € contre 7.570 € en 2019, 9.026 € en 2018, 6.160 € en 2017, 7.522 € en 2016 et 6.684 € en 2015.

4. La taxe d'apprentissage est maintenue à un niveau équivalent à 2019, soit 17.000 €, contre 14.000 € en 2018 et 2017, 11.000 € en 2016, 19.000 € en 2015 et 29.000 € en 2014. Le montant prévisionnel s'appuie avant tout sur le reliquat des campagnes antérieures en raison de la modification de la réglementation.

5. Le service restauration-hébergement a une activité dont les produits sont estimés à 311.610,92 € contre 300.438.02 € en 2019 (+3,72%), 295.692,04 € en 2018 (+1.61%), 288.994,21 € en 2017, 284.329,89 € en 2016, 296.792,25 € en 2015 et 307.619,25 € en 2014.

La fréquentation est évaluée sur la base d'une moyenne pondérée de l'effectif accueilli sur les deux dernières années.

- Internes sur une base d'accueil de 6 élèves contre 3 en 2018, 2017 et 8 élèves en 2016,
- Demi-pensionnaire avec une prévision de distribution de 53.760 repas pour le seul compte du lycée.

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
NB DE REPAS ELEVES DEMI PENSIONNAIRES	54 314	52 481	52 500	50 318	52 500	52 500	53 400
NB DE REPAS ELEVES OCCASIONNELS	569	512	500	1 332	500	500	360
TOTAL	54 883	52 993	53 000	51 650	53 000	53 000	53 760

- Commensaux pour une consommation de 5.070 repas.

CATEGORIES	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
NB DE REPAS CAT A	3 728	3 604	4 115	3 298	3 050	2 800	3 150
NB DE REPAS CAT B	101	81	135	142	130	130	320
NB DE REPAS CAT C	1 627	1 636	1 493	2 005	1 550	1 200	1 400
NB DE REPAS OCCAS	0	0	0	0	200	200	200
TOTAL	5 456	5 321	5 743	5 445	4 930	4 330	5 070

- Rationnaires du collège Mistral au forfait modulé avec 189 rationnaires contre 168 rationnaires en 2019. Par ailleurs, le service SRH assurera la distribution de 400 repas au profit des rationnaires occasionnels. Le besoin exprimé par le collège correspond à 23300 repas à confectionné

Au total c'est 82.000 repas que le service restauration est susceptible de distribuer

6. La neutralisation des amortissements s'élève à 13.299,30 € contre 11.201,42 € en 2019, 7.306,63 € en 2018, 2017 et 2016, 11.910,17 € en 2015 et 13.494,52 € en 2014. Cette augmentation témoigne des opérations financées par la Région OCCITANIE

7. Pour mémoire, la contribution entre services permet d'alimenter le service général par la participation du service d'hébergement et restauration à hauteur de 7.615,70 € contre 6.413.16 € en 2019, 7.135,15 € en 2018, 4.000 € en 2017, 13.294,94 € en 2016, 11.804,21 € en 2015. Cette participation permet de prendre en charge les dépenses de logistique que l'on ne peut identifier au sein du service hébergement et restauration.

Coût global de la structure

Le budget qui vous est soumis ne donne qu'une vision partielle du coût de la structure qui ne prend en compte ni la rémunération des personnels de l'Etat, ni la rémunération des personnels techniques, ni les charges d'investissements.

A ce stade, les services de l'Etat ont été en mesure d'identifier les charges de rémunérations affectées au lycée Louis Feuillade à hauteur de **9.963.549,77 € en base 2018**(+1,30%), contre 9.835.373.05 € en base 2017, 9.614.976,41 € en base 2016, 9.346.352,62 € en base 2015(2,79%), 8.282.838,31 € en base 2014 et 8.843.382,59 € en base 2013 pour un effectif équivalent temps plein de **142,83** contre 142,81 en 2017, 140,38 en 2015, 136,94 en 2014 et 135,93 en 2013 **soit un coût moyen de la rémunération par agent de 69.855,92 € par an** contre 68.870,34 € en 2017, 67.327,05 €, en 2016, 66.578 € en 2015, 60.485 € en 2014 et 65.058 € en 2013.

Pour être plus complet sur l'effort de la collectivité nous devrions prendre en compte la masse salariale des personnels pris en charge par la Région et la part lié au coût de la construction.

Les prévisions de dépenses 1.168.225,13 € contre 1.101.131,25 € en 2019 (+6,09 %) :

Les dépenses inscrites au budget se répartissent de la façon suivante : 1.168.225,13 € en fonctionnement et 0 € en capital.

Service activité pédagogique 200.754 € contre 186.060 € en 2019 (+7,90 %), 225.806 € en 2018, 189.670 € en 2017,191.403 € en 2016, 183.712 € en 2015 et 226.655 € en 2014.

- Au titre du projet d'établissement **117.334 €** contre 96.330 € en 2019 contre 58.474 € en 2018, 81.330 € en 2017, 93.595 € en 2016 et 86.978 € en 2015.
Les voyages scolaires représentent à eux seuls **88.365 €** contre 89.630 € en 2019, 114.150 € en 2018, 79.330 € en 2017, 92.595 € en 2016, 84.388 € en 2015.
La participation des familles est de **76.605 €** contre 82.460 € en 2019, 105.124 € en 2018, 73.170 € en 2017, 85.073 € en 2016, 77.604 € en 2015, alors que la dotation de fonctionnement dédiée à ces projets est de **5.880 €** contre 7.570 € en 2019, 9.026 € en 2018, 6.160 € en 2017, 7.522 € en 2016 et 6.684 € en 2015.

- Les dépenses pédagogiques, hors financement sur ressources affectées, taxe d'apprentissage et installations sportives, mobilisent 32.700 € comme en 2019, contre 30.775 € en 2018, 36.850 € en 2017, 29.984 € en 2016.

- En outre, il a été jugé pertinent d'identifier l'activité liée à la galerie MUSIDORA pour laquelle les crédits sont ouverts, tout comme en 2019, pour un montant de 3.700 € contre 3.475 € en 2018, 4.950 € en 2017, dont 2.000 € sont financés sur la convention « résidence d'artiste ».
- Par ailleurs, les crédits financés sur la taxe d'apprentissage ont été ouverts, pour un montant équivalent à celui de 2019 17.000 €. Une part de la collecte est consacrée aux dépenses d'enseignement (12.000 €) et l'autre part est attribuée à l'organisation des stages (4.000 €) et aux sorties pédagogiques (1.000€).
- Enfin, une partie de ce service est dédiée aux dépenses de logistique liées à cette activité. Les crédits alloués s'élevaient à 27.120 € contre 26.930 € en 2019, 27.249 € en 2018, 27.290 € en 2017, 31.774 € en 2016, 30.500 € en 2015 et 34.500 € en 2014.

Service vie de l'élève 18.000 € contre 21.049,80 € en 2019 (-14,5%), 14.000 € en 2018 et 2017 et 3.500 € en 2016. Cette différence s'explique notamment par la subvention européenne pour le projet Erasmus Defresburg qui arrive à son terme en 2020 et le projet de vie lycéenne WEB TV qui n'est pas reconduit.

- Les crédits inscrits à ce service nous permettent surtout de répondre en urgence aux élèves qui pour des raisons imprévisibles se trouvent dans la nécessité.

Service administration et logistique 277.060,21 € contre 268.583,43 € en 2019 (+3,16 %), 260.153,74 € en 2018, 272.652,59 € en 2017, 274.393,38 € en 2016, 280.206,57 € en 2015 et 296.480,69 € en 2014

La dotation de fonctionnement et les ressources transversales de l'établissement (SRH), sont mobilisés pour couvrir les dépenses incompressibles telles que :

- Les fluides 134.000 € contre 132.000 € en 2019 (+1,52 %), 127.000 € en 2018, 129.686 € en 2017, 132.400 € en 2016, 128.000 € (+3,43%) en 2015 et 126.000 € en 2014 ;
- Les contrats et les marchés dans le cadre obligatoire de la vérification et de la maintenance de nos installations techniques 39.400 € contre 34.500 € en 2019 (14,20 %), 33.500 € en 2018, 34.200 € en 2017, 33.280,06 en 2016, 39.210,21 € en 2015 et 36.615 € en 2014 ;
- Les interventions de réparation sont dotées à hauteur de 14.048,70 € contre 14.500 € en 2019 (+ 3,11%), 14.087,15€ en 2018, 15.000 € en 2017.

- Les produits d'entretien 12.500 € tout comme en 2019, contre 11.400 € en 2018, 12.000 € en 2017, 12.204 € en 2016, 12.226 € en 2015 et 17.000 € en 2014. Les dépenses sur cette ligne doivent faire l'objet d'une attention particulière.

Il est à préciser qu'une grande part de ces engagements contractuels prévoit des clauses de révision des prix. Les besoins sont réajustés en fonction des résultats des consultations initiées par la Région OCCITANIE et ils se justifient aussi par la fin des garanties, la prise en charge de nouvelles surfaces à exploiter, à viabiliser, à entretenir.
Depuis le 01er septembre 2018 et après deux années de restructuration (Bâtiments 4,5 & 1), la totalité des bâtiments de l'établissement est à nouveau opérationnelle.

La dotation aux amortissements, conformément à la réglementation, est prise en charge en totalité du montant prévisionnel soit 19.161,25 € contre 16.833,43 € en 2019, 20.066,59 € en 2018 et 2017, 19.623,44 € en 2016, 24.860,36 € en 2015 et 24.680,69 € en 2014. En 2020, par l'effet de la neutralisation de 13.299,30 € la charge nette est de 5.862,21 €.

Cette situation budgétaire contrainte nécessite un prélèvement sur ce service de 6.000 € qui limite la marge de manœuvre et ne permet pas de faire face à un imprévu. Ce qui de fait nous amènera à solliciter plus fréquemment les services de la Région sur les besoins de maintenance.

Service Restauration Hébergement 311.610,92 € contre 300.438,02 € en 2019 (3,72%), 295.692,04 € en 2018, 288.994,21 € en 2017, 284.329,89 € en 2016, 296.792,36 € en 2015.

- Le service restauration fonctionne depuis le 1er septembre 2019, 5 jours par semaine et accueille, dans le cadre d'une convention, les rationnaires du **collège Mistral de Lunel** sur 4 journées. Le nombre de jour total de distribution est de **137 jours**.
S'agissant du **lycée Louis Feuillade**, il est à noter l'incidence du changement du temps scolaire puisque l'établissement ouvre le mercredi après-midi et dans ces conditions, le nombre de jour d'ouverture sera de **170 jours** sur l'année 2020.
- Il s'agit avant tout de déduire des recettes (311.610,92 €) les charges incompressibles, dont les taux sont fixés par la Région, soit :
 - 18,00% au titre des charges de fonctionnement,
 - 22,50 % de la tarification « élève » au titre du Fonds Régional des Services Restauration et d'Hébergement (FRSH),
 - 1,5 % des recettes « élève » au titre du Fonds Commun des Services d'Hébergement.
 En tenant compte des modalités de reversements effectués dans le cadre des conventions entre le lycée Louis Feuillade et le lycée Victor Hugo d'une part, et le collège Mistral d'autre part le montant prévisionnel des charges est de 120.138,60 € contre 112.637,08 €

en 2019 (+ 6,66%), 109.648,15 € en 2018, 108.360,31 en 2017, 110.326,42 € en 2016 et 112.277,65 € en 2015.

- La somme de ses déductions étant opérée, le solde correspondant de 191.472,32 € contre 187.201 € en 2019 (+ 2,28%), 185.323,89 € en 2018, 180.634,10 € en 2017, 172.743,47 € en 2016 et 183.194,60 € en 2015, est affecté au crédit nourriture (contenu de l'assiette).

Service Bourses Nationales 360.000 € contre 325.000 € en 2019 et 2018 (+ 10,77%), 270.000 € en 2017.

- Ce service n'appelle pas de remarques particulières.

Service Opération en capital 0 € contre 8 700 € en 2018, 0 € en 2017.

L'Equilibre global du budget.

En conclusion, l'équilibre du budget nécessite le recours au prélèvement sur fonds de roulement à hauteur de 6.000 € (hors amortissement). Ce prélèvement permet de financer la pris en charge des frais au titre des activités :

➤ administration et logistique à hauteur de 6.000 €

A titre d'information, le montant du fonds de roulement, tel qu'il a été arrêté au compte financier 2018, s'élève à 181.525,06 € et correspond à 58 jours de fonctionnement.

Les prélèvements cumulés autorisés et le prélèvement sollicité d'un montant de **6.000 €** ramèneraient le fonds de roulement à **133.962,22 €** soit, sur la base d'une journée de dépense de fonctionnement de **3.151 €** en 2018, l'équivalent de 42,5 jours de fonctionnement.

	Situation après résultat 2018	Prélèvement proposé au titre du budget initial 2019	Prélèvement proposé au 25 juin 2019	Prélèvement proposé au 14 octobre 2019	Prélèvement proposé au BUDGET INITIAL 2020	Situation après autorisation des prélèvements 2019	Pour information Fonds de Roulement
10681 RESERVES DISPONIBLES	98 762,74 €	-17 729,84 €	-17 603,00 €	-2 000,00 €	-6 000,00 €	55 429,90 €	55 429,90 €
10681 STOCKS	0,00 €					0,00 €	0,00 €
10681 RESERVES IMMOBILISEES	17 669,86 €					17 669,86 €	0,00 €
10687 RESERVES DISPONIBLES SRH	69 878,52 €		-4 230,00 €	0,00 €	0,00 €	65 648,52 €	65 648,52 €
10687 STOCKS SRH	10 663,80 €					10 663,80 €	10 663,80 €
TOTAL BASE BUDGETAIRE	196 974,92 €	-17 729,84 €	-21 833,00 €	-2 000,00 €	-6 000,00 €	149 412,08 €	131 742,22 €
165 CAUTIONNEMENTS RECUS	2 220,00 €					2 220,00 €	2 220,00 €
TOTAL BASE COMPTABLE	199 194,92 €	-17 729,84 €	-21 833,00 €	-2 000,00 €	-6 000,00 €	151 632,08 €	133 962,22 €
TOTAL SYNTHETIQUE	199 194,92 €		-47 562,84 €				

Le Provisseur,

Vincent LEPOINT

1 - LISTE DES CONTRATS

FICHE DE SYNTHES CONTRAT

IMPUTATIONS	COMPTES	Fournisseurs	TYPE	PRESTATIONS	DATE DEBUT	DATE FIN	COUT N	BUDGET N+1	COUT N+1
OCMOB	6112	AMS	R	Maintenance Sécurité incendie	09/01/15	08/01/19	4 500,00	1 100,00	
OCMOB	6112	ATO SEVIA	L	Evacuation déchets Labo	28/04/17	24/04/19	813,48	860,00	
OCMOB	6112	MGC	R	Maintenance chauffage et climatisation	20/04/15	19/04/19	14 300,00	15 000,00	
OCMOB	6112	OTIS/PORTIS	L	Maintenance Portails	03/01/17	31/12/20	1 082,80	1 200,00	
OCMOB	6112	OTIS	L	Maintenance 6 ascenseurs	A RECONDUIRE EN 2019		8 451,28	11 300,00	
OCMOB	6112	SOREVIC	L	Curage réseaux eaux usées 2x/an	15/04/19	14/04/23		3 000,00	
OCVER	6112	DEKRA	L	Vérification Portails	03/06/17	30/05/20	230,72	350,00	
OCVER	6112	DESAUTEL	R	Vérification équipement incendie	20/05/19	19/05/23	1 957,20	1 957,20	
OCVER	6112	VERITAS	R	Ventilation, disconnecteurs, antipollution	07/02/18	06/02/22	1 214,50	1 250,00	
OCVER	6112	VERITAS	R	Electricité	07/02/18	06/02/22	1 804,80	1 805,00	
OCVER	6112	VERITAS	R	Incendie	07/02/18	06/02/22	338,40	350,00	
OCVER	6112	VERITAS	R	Thermique et climatique	07/02/18	06/02/22	876,00	1 175,00	
								6 887,20	
						Total service :	35 569,18	39 347,20	0,00
OCMNO	6112	ALISE	L	Maintenance logiciel+matériel	01/09/19	31/08/23	2 773,99	2 800,00	
OCMNO	6112	ALPA	L	Prélèvement + analyse eau + Audit	01/01/17	31/12/19	1 594,36	1 600,00	
OCMNO	6112	ALTO	L	Lutte contre les nuisibles au SRH + Bât 9	19/06/17	18/06/19	714,00	720,00	
OCMNO	6112	FROID'OC	L	Contrat entretien matériel cuisine	01/01/19	31/12/19	4 800,00	4 800,00	
OCMNO	6112	SOREVIC	L	Entretien séparateur à graisse	04/07/17	30/06/19	1 857,80	1 980,00	
OCMNO	6112	STERM	L	Dégraissage hottes cuisine	01/01/17	31/12/19	1 128,00	1 150,00	
OCMNO	6112	VERITAS	R	Analyse de l'eau	07/02/18	06/02/22	685,20	690,00	
OCMNO	613	SMN	L	Location Benne carton + rachat	01/09/17	31/08/19	1 400,00	1 400,00	
						Total service :	14 959,35	15 140,00	0,00

2-CONVENTIONS D'HEBERGEMENT & DETERMINATION DU CREDIT NOURRITURE

Contrôle convention hébergement entre LVH & LLF		Contrôle convention hébergement entre CLG MISTRAL & LLF	
Internat	8 046,00 €	8 046,00 €	71 710,00 €
	-1 810,35 €	-1 810,35 €	-16 134,75 €
	-120,69 €	-120,69 €	-1 075,65 €
Solde charges générales et C.N	6 114,96 €		54 499,60 €
Part LVH = 67%	-4 097,02 €		
Part LLF = 33%	-2 017,94 €		
Charge LVH = 32%	1 311,05 €	-1 311,05 €	
Charge LLF = 18%	363,23 €	-363,23 €	
Crédit Nourriture LVH	-2 785,98 €		
Crédit Nourriture LLF	-1 654,71 €		
Solde		0,00 €	41 591,80 €

Origine de la recette	Produit net	22,50%	1,50%	18%	Crédit nourriture
Origine de la recette	Produit net	Participation charges des personnels	Participation charges d'équipement	Participation charges de fonctionnement	Crédit nourriture
Crédit nourriture LLF DP	218 940,00 €	49 261,50 €	3 284,10 €	39 409,20 €	126 985,20 €
Crédit nourriture LLF DPO	1 476,00 €	332,10 €	22,14 €	263,15 €	858,61 €
Crédit nourriture LLF COM	24 856,10 €			4 474,10 €	20 382,00 €
Crédit LLF RECEP	5 000,00 €			5 000,00 €	0,00 €
Crédit nourriture LLF BADG	84,00 €			84,00 €	0,00 €
Crédit nourriture LVH	8 046,00 €	1 810,35 €	120,69 €	4 460,25 €	1 654,71 €
Crédit nourriture MISTRAL	53 208,82 €			11 617,02 €	41 591,80 €
Total	311 610,92 €	51 403,95 €	3 426,93 €	65 307,72 €	191 472,32 €

3- FRAIS DE VIABILISATION & DETERMINATION DES BESOINS

1- Electricité

	2014		2015		2016		2017		2018		2019	
	ttal kwh	ttal en €	ttal kwh	ttal en €	ttal kwh	ttal en €	ttal kwh	ttal en €	ttal kwh	ttal en €	ttal kwh	ttal en €
Janvier	49 599	7 755,37 €	39 695	6 463,94 €	63 565	9 852,04 €	45 248	6 706,38 €	41 347	13 881,35 €	66 480	12 360,80 €
Février	40 854	6 141,66 €	35 733	5 910,35 €			62 030	9 267,83 €	47 930			
Mars	31 158	5 039,59 €	46 913	8 427,29 €	34 556	5 163,59 €	41 958	6 359,27 €	37 956	5 874,12 €		
Avril	48 331	4 732,97 €	33 543	3 095,72 €	44 460	5 975,52 €	38 237	5 521,03 €	44 880	6 171,61 €		
Mai	28 291	3 724,25 €	37 137	4 218,16 €	29 339	3 379,92 €	33 488	3 782,21 €	29 922	3 344,88 €		
Juin	32 117	3 469,28 €	31 971	3 637,15 €	34 613	3 949,00 €	31 544	3 589,55 €	37 634	4 166,46 €	147 330	21 924,38 €
Juillet	22 338	2 687,74 €	24 162	2 971,50 €	25 070	2 941,30 €	38 964	3 323,63 €	33 452	3 707,84 €	34 854	4 334,27 €
Août	16 920	2 247,46 €	18 785	2 524,43 €	18 831	2 360,02 €	4 915	1 778,44 €	16 509	1 971,73 €	28 452	3 579,12 €
Septembre	35 690	3 760,78 €	41 977	4 521,60 €	21 468	2 480,90 €	24 991	2 854,32 €	23 252	2 674,04 €	33 298	4 193,28 €
Octobre	37 625	3 919,51 €	33 893	3 823,85 €	37 559	4 217,09 €	38 477	4 251,17 €	37 786	4 080,26 €	39 571	4 974,54 €
Novembre	36 982	5 793,88 €	47 590	7 039,57 €	32 792	4 299,59 €	36 912	4 809,64 €	32 604	4 357,01 €		
Décembre	49 800	7 740,20 €	45 000	6 632,87 €	47 483	6 989,09 €	48 821	7 581,08 €	70 495	10 598,98 €		
Totaux	429 705	57 012,69 €	436 399	59 266,43 €	389 736	51 608,06 €	445 585	59 824,55 €	453 767	60 828,28 €	349 985	51 366,39 €
prix au KWH	0,1327		0,1358		0,1324		0,1343		0,1341			

2- Gaz

	2014		2015		2016		2017		2018		2019	
	ttal kwh	ttal en €	ttal kwh	ttal en €	ttal kwh	ttal en €	ttal kwh	ttal en €	ttal kwh	ttal en €	ttal kwh	Ttal en €
Janvier	150 976	9 501,27 €	147 204	9 589,34 €	158 606	6 750,29 €	215 317	8 714,67 €	159 538	8 022,70 €	241 458	13 318,19 €
Février	158 943	9 901,12 €	156 892	10 080,93 €	136 529	5 192,98 €	132 734	6 157,13 €	211 325	10 028,02 €	211 259	9 890,77 €
Mars	67 762	4 423,69 €	105 154	6 586,52 €	140 702	5 461,01 €	106 336	5 370,86 €	151 242	7 481,08 €	105 545	5 405,60 €
Avril	31 012	1 622,18 €	40 087	1 903,72 €	49 783	2 036,72 €	38 569	1 967,60 €	67 882	3 949,07 €	97 256	4 832,52 €
Mai	236 620	13 672,42 €	233 130	14 152,97 €	171 111	7 232,67 €	33 644	2 266,77 €	41 161	3 345,60 €	8 534	1 631,91 €
Juin	2 250	334,06 €	2 956	519,82 €	4 881	625,60 €	4 035	676,31 €	4 505	1 182,96 €	3 461	1 468,80 €
Juillet	559	294,03 €	2 529	728,20 €	1 303	513,08 €	4 439	1 046,15 €	963	1 031,27 €	941	1 017,06 €
Août			14 107	1 500,45 €	11	468,95 €	2 444	612,09 €	472	1 003,99 €	849	1 014,00 €
Septembre	3 679	271,49 €	4 343	757,40 €	12 987	1 938,01 €	5 662	735,16 €	5 834	1 272,87 €	7 713	1 246,12 €
Octobre	2 650	372,24 €	10 191	973,76 €	10 477	810,89 €	6 291	769,89 €	8 274	1 439,86 €	8 402	1 566,28 €
Novembre	74 656	4 122,09 €	84 748	3 697,10 €	111 306	4 303,39 €	131 562	6 269,05 €	120 959	7 619,41 €		0 €
Décembre	94 390	6 052,84 €	116 875	4 795,98 €	152 745	6 714,10 €	210 038	9 819,66 €	154 667	8 707,39 €		0 €
Forfait location poste				1 656,86 €		1 653,55 €		1 632,06 €		1 610,84 €		135,97 €
Totaux	823 497	50 567,43 €	918 216	56 943,05 €	950 441	43 701,24 €	892 213	46 451,31 €	926 822	56 695,06 €	685 418	41 527,22 €
prix au KWH		0,061 €		0,062 €		0,046 €		0,052 €		0,061 €		

3- Eau

	2014		2015		2016		2017		2018		2019	
	ttal en m3	ttal en €	ttal en m3	ttal en €	ttal en m3	ttal en €	ttal en m3	ttal en €	ttal en m3	ttal en €	ttal en m3	ttal en €
janvier												
février												
mars	6 010	9 147,91 €	1 042	2 112,66 €								
avril			5	14,09 €			2	10,80 €	5	14,28 €	15	25,52 €
mai			331	744,01 €			331	755,82 €	367	830,77 €	936	2 120,13 €
juin	4 830	7 221,87 €										
juillet												
août			690	1 441,47 €								
septembre			5	14,09 €			2	10,80 €	5	14,28 €	15	25,52 €
octobre	2 174	4 321,51 €	331	744,01 €			331	743,82 €	367	827,77 €	367	840,80 €
novembre			-2	6,42 €			12	21,87 €	41	53,57 €		
décembre			920	1 876,03 €	3 754	8 212,52 €	3 372	7 380,62 €	10 946	19 558,94 €		
Totaux	13 014	20 691,29 €	2 652	5 430,16 €	4 424	9 735,14 €	4 050	8 923,73 €	11 731	21 299,61 €	1 333	3 011,97 €
Prix M3		1,5899 €		2,0476 €		2,2005 €		2,2034 €		1,8157 €		